



**MUNICIPALITÉ DE
Lac-Tremblant-Nord**

Séance ordinaire du conseil

Samedi le 14

décembre, 2019

11 h15

PROJET D'ORDRE DU JOUR

MISE EN GARDE :

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance**
3. **Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 novembre 2019**
4. **Ratification des paiements exécutés par chèque**
5. **Rapports de la Mairesse :**
 - 5.1. Lac-Tremblant-Nord
 - 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides
 - 5.3. Mont-Tremblant
 - 5.4. Rapport des comités Agglo
6. **Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant**
7. **Règlements :**
 - 7.1. Avis de motion :
 - 7.1.1 2019-05 Règlement sur le traitement des élus
 - 7.1.2 2019-06 Règlement établissant le taux de taxe foncière de la municipalité pour l'exercice financier 2020
 - 7.2. Adoption projet de Règlement établissant le taux de taxe foncière de la municipalité pour l'exercice financier 2020
 - 7.3. Abrogation du règlement 2016-03 concernant le mesurage et la vidanges de fosses septiques
8. **Administration :**
 - 8.1. Nomination d'un membre du conseil au CCU
 - 8.2. Avis de vacance de poste conseiller
 - 8.3. Reddition de comptes PPA voirie
9. **Rapport des comités :**
 - 9.1 Comité des finances et administration :
 - 9.1.1 États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 novembre 2019
 - 9.1.2 Comité consultatif en urbanisme : S/O
10. **Acceptation de correspondance**
11. **Affaires nouvelles**
12. **Période d'intervention des membres du conseil**
13. **Deuxième période de questions**
14. **Clôture et levée de la séance**

NOTE : [Les séances sont publiques et se tiennent au 144, rue du Couvent Ville de Mont-Tremblant.](#)